

<p>DEPARTEMENT Meurthe et Moselle</p> <p>ARRONDISSEMENT Nancy</p> <p>CANTON Malzéville</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p>en exercice 11 de présents 10 de votants 10</p> <p><u>Convocation établie le</u> <u>2 juin 2020</u></p> <p><u>Délibération affichée le</u> <u>16 juin 2020</u></p> <p><u>Et transmise en Préfecture</u> <u>de Meurthe-et-Moselle</u> 16 juin 2020</p>	<p>Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2020</p> <p>L'an deux mille vingt, le neuf juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : Paulette CLEMENT, Guy FURDIN, Gilles JONCHERAY (présent avec 20 min de retard), Olivier KUBLER, Arnaud MELINE, Philippe PIERRAT, Guy RAVENEY, David RICHARD, Fabrice WIEGERT.</p> <p><u>Était absente et excusée</u> : Valérie LHUILLIER ;</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>
--	--

➤ **ORDRE DU JOUR :**

- Délégations du Conseil municipal au maire
- Signature conventions INPACT-GL
- Nominations des membres des différents syndicats intercommunaux
- Nominations des membres des différentes commissions
- Nominations délégués à la défense, CAO, CCID et CNAS
- Convention Commune et CD54 pour écluse rue Jules Ferry

- Questions et informations diverses

DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dispositif Actes : Institutions et Vie Politique 5.4.

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 voix POUR et 1 Absent autorise le maire :

- A passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres afférentes,
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 €,
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 70 000 €,

Arrivée de Monsieur Gilles JONCHERAY 10 votants.

- Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions.

Voté à l'unanimité pour toutes les délégations.

Délégations reportées sur le 2^{ème} adjoint Monsieur Guy FURDIN en cas d'absence du maire.

SIGNATURE CONVENTIONS INPACT- GL

Le centre de gestion ayant délégué certains services à l'organisme INPACT-GL, le maire propose la signature de conventions qui permettront leur utilisation en cas de nécessité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise la signature des conventions.

NOMINATION DES MEMBRES DES DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Dispositif ACTES : Institutions et Vie Politique 5.5.

Le conseil municipal, vu le code général des collectivités territoriales ;

considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du **SIS 1er Cycle Nancy** ;

considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

DESIGNE les membres pour représenter la commune au sein du :

- **SIS 1er Cycle Nancy:**
 - Titulaire : Gilles JONCHERAY
 - Suppléant : Guy RAVENEY

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant de la commune auprès du **SIS du Grand Couronné** ;

considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

DESIGNE les membres pour représenter la commune au sein du :

- **SIS du Grand Couronné:**
 - Titulaire : David RICHARD
 - Titulaire : Philippe PIERRAT
 - Suppléante : Paulette CLEMENT

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du **Syndicat Omnisports du Grand Couronné** ;

considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

DESIGNE les membres pour représenter la commune au sein du :

- **Syndicat Omnisports du Grand Couronné :**
 - Titulaire : Fabrice WIEGERT
 - Délégué suppléant : Arnaud MELINE

NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET DES DELEGUES DE LA COMMUNE

Le Maire Dominique MATHEY est membre de droit de l'ensemble des comités.

- **FINANCES**
Guy FURDIN, Gilles JONCHERAY, Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT .
- **TRAVAUX et COMMISSION URBANISME**
Gilles JONCHERAY, Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT, Valérie LHUILLIER, Guy RAVENEY, David RICHARD, Fabrice WIEGERT.
- **COMMUNICATION**
Info Dom : Paulette CLEMENT
Journal annuel : Olivier KUBLER et David RICHARD
Site internet : Philippe PIERRAT
- **GESTION SALLE POLYVALENTE**
Paulette CLEMENT
- **ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et DEVELOPPEMENT DURABLE**
Guy FURDIN, David RICHARD, Guy RAVENEY, Philippe PIERRAT, Gilles JONCHERAY, Fabrice WIEGERT
- **AIRPAS**
Guy FURDIN
- **ELECTION Délégué de l'administration pour liste électorale**
Paulette CLEMENT
- **ELECTION Délégué du TGI pour liste électorale**
Guy RAVENEY

NOMINATION D'UN DELEGUE A LA DEFENSE

Dispositif ACTES : Institutions et Vie Politique 5.3.

Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la série d'actions entreprises par le gouvernement, destinées à renforcer le lien entre la nation et ses forces armées, le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants a décidé l'instauration d'une fonction nouvelle de **conseiller municipal en charge des questions de défense** en sein de chaque conseil municipal.

Ce conseiller recevra régulièrement une information et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** à Dommartin-sous-Amance, comme délégué à la Défense, Dominique MATHEY.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Dispositif ACTES : Institutions et Vie Politique 5.3.

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics, considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, le Maire propose au Conseil Municipal de former la Commission d'Appel d'offres qui doit être composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants. Ces membres doivent être des élus.

Après avoir procédé au vote, **DÉSIGNE** :

Président de la commission d'appel d'offres : MATHEY Dominique

Les délégués titulaires : Dominique MATHEY, Guy FURDIN, Gilles JONCHERAY,

Les délégués suppléants : Paulette CLEMENT, Olivier KUBLER, Philippe PIERRAT

COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS

Dispositif ACTES : Institutions et Vie Politique 5.3.

Le Maire fait part au Conseil de la nécessité de proposer 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour la commission communale des impôts directs. La direction des Services Fiscaux désignera parmi ces membres 6 titulaires et 6 suppléants pour siéger au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DESIGNNE comme

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Philippe PIERRAT Paulette CLEMENT Dominique MATHEY Guy FURDIN Fabrice WIEGERT Valérie LHUILLIER	David RICHARD Arnaud MELINE Gilles JONCHERAY Guy RAVENEY Olivier KUBLER

DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX DU CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Dispositif Actes : Institutions et Vie Politique 5.3.

Le Conseil municipal décide de :

- DESIGNER Paulette CLEMENT en qualité de déléguée élue.
- DESIGNER Valérie STREHLEN en qualité de déléguée des agents.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS

Les listes seront complétées ultérieurement

En dehors des commissions composées d'élus, la municipalité met en place des comités consultatifs mixtes (élus, non élus) pour faire des propositions au conseil municipal dans les domaines suivants :

- [ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et DEVELOPPEMENT DURABLE](#)
Guy FURDIN, David RICHARD, Guy RAVENEY, Philippe PIERRAT, Gilles JONCHERAY, Fabrice WIEGERT, Patricia HANZENNE

➤ AIDE SOCIALE

Paulette CLEMENT, David RICHARD, Olivier KUBLER, Jacqueline HUMBERT

CONVENTION COMMUNE ET CD54 :

Pour la réalisation d'une écluse au bas de la rue Jules Ferry.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Prend acte de la transmission des plans par l'entreprise THIRIET à la DITAM 54.
- Accepte la signature de convention avec le CD54

INFORMATIONS DIVERSES

- Election du Président et des Vice-présidents le 15 juillet

DATES A RETENIR :

- Compte Administratif et Compte de Gestion le 30 juin, Budget primitif date à déterminer
- Commission finances travaux semaine 28

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

SIGNATURES

Le Maire, Dominique MATHEY	Paulette CLEMENT	Guy FURDIN	Gilles JONCHERAY
Olivier KUBLER	Arnaud MELINE	Philippe PIERRAT	Guy RAVENEY
Valérie LHUILLIER	David RICHARD	Fabrice WIEGERT	